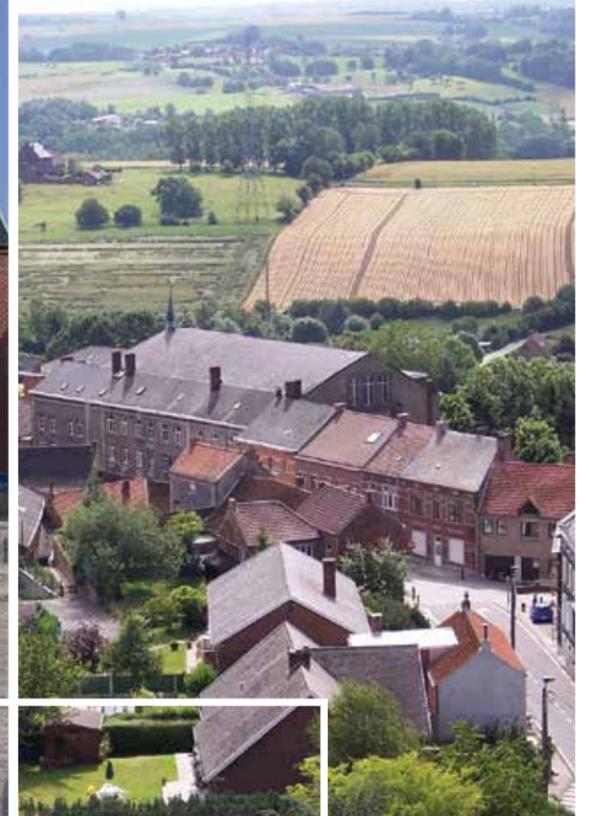


Nos 3 villages **ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL**

Bulletin d'Informations Communales / Septembre 2017



n°151

sommaire



RURALITÉ



SPORTS



ENSEIGNEMENT

EDITO

Des ducasses réussies et des chantiers qui avancent

Les fêtes de ce mois d'août dans nos trois villages ont connu un grand succès. Soleil, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Nous tenons à remercier vivement les organisateurs de ces festivités, les nombreux bénévoles, le personnel du service travaux, les étudiants et la police qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que ces kermesses se déroulent dans les meilleures conditions. Un debriefing de ces ducasses est programmé avec les responsables et les services de police afin d'en améliorer encore l'organisation l'année prochaine.



Les chantiers en cours dans notre commune progressent bien : le nouveau terrain destiné au Hockey et au Football à Virginal est pratiquement terminé. L'aménagement de la salle multi-sports est en voie de finalisation. Les travaux de construction de la future crèche à la rue de l'Ecole sont au stade de l'égouttage et de la fondation du bâtiment. Les travaux de voirie à la rue Bruyère de Virginal avancent bien grâce à la bonne organisation du chantier et à l'efficacité de l'entreprise.

Soucieux de maintenir une activité industrielle performante et durable sur le site des papeteries de Virginal, nous poursuivons les contacts avec le cabinet du Ministre wallon de l'économie, la Sogepa, les curateurs, des anciens cadres d'Idempapers et un groupe papetier suédois afin d'étudier en profondeur la dernière piste de reprise d'activité papetière partielle.

Nous souhaitons vivement à tous les parents et les enfants de nos 3 villages une excellente rentrée scolaire riche en rencontres et en découvertes.

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**



Photos : Olivier Baudoux



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

LES GROUPES DE TRAVAIL AVANCENT DANS PLUSIEURS PROJETS

LE PROJET « RÉALISATION ET SUIVI D'UNE CHARTE PAYSAGÈRE »

Plusieurs réunions ont été organisées avec les partenaires du projet, la commune, l'Adesa, la FRW et des citoyens.

Le projet de réalisation et de suivi d'une charte paysage est un projet prioritaire à court terme du PCDR d'Ittre.

Il a pour objectifs :

- D'actualiser et de compléter un inventaire paysager sur la commune. Cet inventaire paysager est important car :
 - Il permettra de faire des propositions pour la valorisation et l'amélioration de certains points de vue paysagers.
 - Il sera un outil précieux « d'aide à la décision » pour la prise en compte des paysages dans les projets d'aménagement.
- De rédiger une charte paysagère, qui serait une ligne de conduite et un instrument d'engagement moral pour la valorisation des paysages.
- De réaliser des actions de sensibilisation et de communication
- De mener des aménagements concrets pour la valorisation des paysages.



LE PROJET « AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON RURALE DANS L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE HAUT-ITTRE »

Une première réunion est programmée mi-septembre dans le cadre de la demande de 1ère convention qui regroupera tous les représentants des administrations appelées à subventionner le projet. C'est une démarche imposée par l'arrêté ministériel relatif au PCDR.

Le projet vise essentiellement à restaurer le bâtiment et à en améliorer le confort et la fonctionnalité. Les travaux porteront sur l'isolation thermique, le remplacement des châssis, l'aménagement de nouveaux sanitaires et d'une nouvelle cuisine, ainsi que la reconfiguration de l'espace intérieur. À l'extérieur, ils consisteront à aménager une terrasse prolongeant la salle polyvalente, un parking paysager et des espaces de jeux et de sport à l'arrière (terrain multisport, terrain de pétanque, jeux pour enfants...). Du côté avant, l'option retenue est de créer une petite placette à usage de parvis, destinée à matérialiser

dans l'espace public la présence de cette centralité à l'échelle villageoise. Le bâtiment principal sera prolongé à l'arrière par la construction d'un petit bâtiment annexe, destiné à accueillir des accueillantes conventionnées et répondant aux normes fixées par l'ONE.



LE PROJET « AMÉNAGEMENT DE SENTIERS ET DE CIRCUITS DE PROMENADE » :



Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour proposer de nouvelles promenades et les aménagements nécessaires (en plus des 6 promenades existantes) :

- 2 promenades pour personnes à mobilité réduite
- 3 promenades pour piétons (Ittre, 2 à Virginal)

- 1 promenade à cheval (à Haut-Ittre)
- 2 circuits pour VTT (une sur Ittre et une sur Virginal. Cf. illustration)

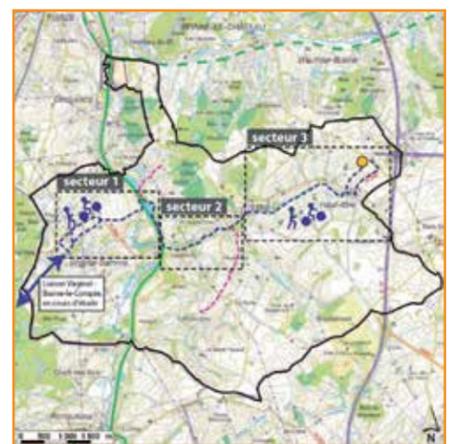


LE PROJET « AMÉNAGEMENT ET PROMOTION D'UN RÉSEAU DE MODES DOUX À VOCATION UTILITAIRE »

Une première réunion s'est tenue avec les membres du collège communal et la Fondation rurale de Wallonie en vue de mettre en place un groupe de travail pour définir la base d'itinéraire qui pourra faire l'objet de la demande de convention.

Le projet est séquentiel en 2 phases :

- Dans un premier temps, réalisation d'une liaison continue pour les modes doux, traversant tout le territoire communal de l'échangeur de Haut-Ittre à la limite d'Hennuyères, et reliant entre eux les trois villages de l'entité : Haut-Ittre, Ittre et Virginal.
- Dans un second temps, réalisation de tronçons annexes pour lier d'autres hameaux et pôles d'attractivité (RAVel, Huleu, gare de Braine-le-Comte, ...)



> Christian Fayt,
Echevin de la Ruralité

**LE PCDN, LE SITI
ET L'ÉCHEVINAT DE LA RURALITÉ
D'ITTRE VOUS INVITENT**

**AU PETIT DÉJEUNER "AUX CHAMIGNONS"
LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2017
DE 9H À 13H**

**RENDEZ-VOUS À L'ENTRÉE DU BOIS DES
NONNES - RUE MAURICE BRANCART
EN FACE DE LA STATION D'ÉPURATION**

**AU PROGRAMME:
ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER
AVEC DES PRODUITS LOCAUX
PROMENADE DANS LE BOIS DES NONNES À LA
DÉCOUVERTE DE CES "PETITS PRODUITS DES
CAMPAGNES" EN COMPAGNIE DE GUIDES-NATURE.**

**INFOS: CHRISTIAN FAYT
0473/ 78 32 68**

**INSCRIPTION: ruralite@ittre.be OU
0473/78 32 68 28 - WWW.ITTRE.BE**

**LE PCDN D'ITTRE,
ET L'ÉCHEVINAT DE LA RURALITÉ
D'ITTRE VOUS INVITENT**

**À NOTRE BALADE "AUX PLANTES COMESTIBLES"
LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017
DE 9H À 13H**

**RENDEZ-VOUS À L'ENTRÉE DU BOIS DES
NONNES - RUE MAURICE BRANCART
EN FACE DE LA STATION D'ÉPURATION**

**AU PROGRAMME:
ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER
AVEC DES PRODUITS LOCAUX
ET
PROMENADE DANS LE BOIS DES NONNES À LA
DÉCOUVERTE DES PLANTES COMESTIBLES EN
COMPAGNIE D'UN GUIDE-NATURE.
PAF: 5 EUROS (PAIEMENT SUR PLACE)**

INFOS: CHRISTIAN FAYT 0473/ 78 32 68

INSCRIPTION: ruralite@ittre.be OU 0473/78 32 68 - WWW.ITTRE.BE



TRAVAUX

Les festivités des 14 et 15 août ont eu un énorme succès (on parle de plus de 17.000 participants !). Grâce à nos ouvriers et les étudiants jobistes le site a été complètement nettoyé et démonté le lendemain. Nous remercions aussi les ouvriers de la Province du Brabant wallon et le service travaux de la Commune de Rebecq qui sont venus prêter main-forte à nos ouvriers. Et n'oublions pas que le même effort est effectué pour les kermesses et ducasses de Fauquez, Haut-Ittre et de Virginal.



TRAVAUX À LA RUE BRUYÈRE DE VIRGINAL

Pose du premier tuyau !



TRAVAUX DU SPW RUE DE HAUT-ITTRE



TRAVAUX À LA CRÈCHE À VIRGINAL



RÉFECTION DE LA RUE PEZIN À HAUT-ITTRE



MISE EN COULEURS DE LA BALUSTRADE DU RYTHERNEL À LA RUE DE L'ÉGLISE À HAUT-ITTRE ET CELLE DE L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE...



...ET À L'ANCIEN CANAL



NETTOYAGE DES BERGES DU BIEF 31



> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



JEUNESSE

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la création d'un tout nouveau service communal. Ce service se nomme J3 et s'adresse aux jeunes de nos 3 villages (Ittre – Haut-Ittre et Virginal)

Le J3 est constitué d'un binôme d'éducateurs

- Marie Vanderlinden : marievdl@hotmail.com
- Lionel Lattenist : l.lattenist@ittre.be

Leur mission est de garantir aux jeunes un accueil, une écoute, la mise en place de projets ainsi qu'un programme d'activités toute l'année.

Le 23 et 24 septembre, nous serons présents à la St Rémy. Durant ces festivités nous tiendront un stand sur le parking à l'arrière de l'administration communale.

Le 15 octobre, nous serons à l'Euro Space Center de Tran-sinne. Les inscriptions sont déjà ouvertes (PAF : 10€). La commune prendra en charge le transport et une partie des frais.

Les autres jours, notre équipe sera présente sur toute la commune et au local PISQ (Quartier du Tram à Virginal).

Horaire :

- Mardi : 16h à 20h
- Mercredi : 13h à 21h
- Vendredi : 16h à 20h
- Dimanche : 13h à 17h

Si tu as entre 12 et 18 ans que tu as des idées d'activités ou des projets n'hésite pas à contacter le J3 ou à leur rendre visite.

> **Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse**





ITTRE FACE À UN DÉFI FINANCIER

La deuxième adaptation du budget 2017 s'ouvre sur deux constats bien différents :

- Un boni du compte 2016 important : 1 188 624 EUR
- La mise en irrécouvrable des sommes qui ne seront pas perçues par la Commune suite à la faillite d'Idem Papers : 2X 189 000 EUR de force motrice pour les années 2016 et 2017 ainsi que 616 000 EUR de précompte immobilier 2016 pour cette même entreprise soit un total de 994 000 EUR

Le budget 2017 a dû être adapté en conséquence. Il en sera de même pour le budget 2018 qui devra en plus absorber la diminution de 200 000 à 300 000 EUR de la compensation Plan Marshall de la partie concernant Idem Papers, soit au total plus 1 000 000 EUR. Presque 12% du budget communal.

Pour arriver à l'équilibre de cette modification budgétaire, le Collège a pris toute une série de mesures. D'autres mesures plus structurelles seront prises lors du budget 2018 suite à un travail de réflexion approfondi avec les différents services communaux.

Cependant les mesures acceptées par le conseil communal du 8 août sont pour la plupart d'entre elles surtout une avance sur le boni du compte 2017.

Elles permettent un répit aux finances de la commune mais n'apportent pas de réelles solutions à moyen terme.

En effet, plus nous arriverons à un budget-vérité, plus petite sera la marge permettant de dégager un boni. Nous serons alors coupés d'une source d'autofinancement pour développer de nouveaux projets dans notre commune.

Il est donc impératif, pour le budget 2018, de prendre une série de mesures structurelles permettant de revenir à l'équilibre à l'exercice propre et de le maintenir tout au long de l'année.

Nous devons agir sur les dépenses mais aussi sur les recettes, le Collège ayant pour objectif de ne pas augmenter le taux de l'impôt sur les personnes physiques (IPP) et du précompte immobilier (PI) et de maintenir l'emploi.

Il faudra donc trouver en interne les sommes nécessaires pour compenser les diminutions de recettes plutôt que d'impacter l'ensemble des citoyens.

C'est un choix qui a un prix.

Pour ce qui est des recettes : les nombreux services rendus à la population coûtent très cher, nous le savons tous. Il faudra désormais avoir comme objectif de tendre vers l'équilibre ou le coût NET de ces services, en ajustant le tarif au coût des prestations.

Pour ce qui est des dépenses : une vision globale de celles-ci est nécessaire pour évaluer nos besoins réels et justes en recherchant les priorités qui nous recentrent sur notre mission de service public au sein de la commune et du CPAS.

C'est certainement vrai pour les dépenses de fonctionnement au sein des services communaux. Mais également pour certaines dépenses de transfert sur lesquelles nous avons la maîtrise : les subsides aux associations et la dotation au CPAS.

Les dépenses de personnel représentent 44% du Budget ordinaire. Tous les emplois au sein de la commune devront être opti-

malisés par des évaluations et des plans de formations adaptés aux besoins des services. Cela permettra de répondre aux besoins nouveaux de la commune en évitant au maximum de nouveaux engagements qui alourdiraient trop l'ordinaire.

Le Collège ne peut pas se permettre que ces mesures restent une simple déclaration d'intentions. Le budget 2018 pourra probablement être équilibré. Mais la responsabilité du Collège est de mettre en place des mesures structurelles assurant des finances communales saines au delà de cette législature. Cela devra passer par une réelle remise en question de notre mode de fonctionnement, par des décisions parfois difficiles.

C'est à ce prix que nous pourrons faire un bilan positif de l'action de la majorité qui aura eu à gérer les conséquences des inondations et la fermeture d'un fleuron industriel ittrois.

Sans cette réflexion en profondeur et la recherche de véritables solutions, respecter l'objectif du Collège de maintenir l'impôt sur les personnes physiques et le précompte immobilier aux taux actuels risque de devenir compliqué.

Personnellement, je pense que nous pouvons y arriver sans recourir à une hausse d'impôt. Pour cela, il faudra assumer nos responsabilités avec rigueur et courage politique sans les reporter sur la prochaine législature.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine des Finances



UNE BELLE SOIRÉE AU THÉÂTRE À ITTRE

Ce mardi 23 août, le beau temps était au rendez-vous pour la représentation en plein air de la pièce de théâtre « Le Prénom ».

Depuis 10 maintenant, Ittre accueille chaque été la compagnie du Théâtre des Galeries.

Chaque année, une association caritative bénéficie des rentrées générées par la soirée, la commune prenant en charge tous les frais de la représentation.

Cette année, c'est la Ligue Belge pour la Sclérose en Plaques qui a été partenaire de cette action.

Le temps particulièrement clément a attiré un très nombreux public. Plus de 760 personnes ont pu assister à la représentation de cette pièce pleine d'humour et d'esprit, depuis les gradins ou les pelouses à l'arrière de la maison communale.

Un grand succès pour un moment de rire et de bonne humeur au profit d'une association à soutenir : <http://www.liguesep.be>

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Culture



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR MIEUX GUIDER LES PIÉTONS ET LES VOITURES

C'était en projet depuis longtemps.

Une nouvelle signalétique va enfin être mise en place.

Dans chaque village, les parkings seront nommés. Dans chacun des parkings, des panneaux renseigneront les différents services et commerces. De nouveaux mâts indicateurs indiqueront aux piétons comment s'y rendre.

De meilleures indications pour les ittrois mais aussi pour les nombreux visiteurs qui viennent découvrir toutes les richesses de nos villages.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité**





MATCH DE GALA DE L'ASF VIRGINAL

Rencontre symbolique et sympathique, une page de football amateur se tourne pour le club ASF Virginal (à l'origine équipe des feutrieres Catala) avec l'arrivée d'un nouveau terrain synthétique au centre sportif.

Ce match amical opposait les joueurs 2017 aux anciens joueurs du club. Une belle initiative, c'est le sport qui a gagné.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



TUNING À VIRGINAL



C'était une première à Virginal, une exposition de beaux modèles de voitures et d'engins adaptés. Une quarantaine de véhicules ont pu être admirés par de nombreux curieux.

Le comité est à encourager pour s'agrandir à de nouvelles réussites. Un bel encouragement pour le groupe passionné du TUNING à Virginal.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



FOOTBALL – HOCKEY, C'EST CHOUETTE !

Le nouveau terrain synthétique du centre sportif est terminé. Un véritable petit bijou que pourront utiliser les joueurs et entraîneurs du Lynx Hockey et de l'ASF abssa de Virginal.

Le terrain n'est pas encore ouvert au grand public en dehors des clubs de hockey et de football. Il est réservé à la pratique des sports encadrés par des moniteurs et des entraîneurs spécialisés.

La commune a recruté un Directeur sportif qui assure la coordination de l'ensemble : M. Hughes Grégoire vous pouvez le contacter au 0496/30 56 28.

L'inauguration officielle aura lieu sous peu. Les parkings et abords sont commencés, des terrains de pétanque doivent se terminer.

Un beau terrain à partager pour l'occupation de nos plus jeunes et de nos sportifs.

A bientôt, dans le registre des bonnes nouvelles.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



SORTIE DES GÉANTS

Ils sortent quand il fait beau, c'est connu Gus de Samme et Jeannette d'El Bruyère ne quittent leur local que quand le soleil est de la partie. Ils ont pu le faire cette année à la Ducasse de Virginal, une fête avec tout le comité de la Confrérie de la tarte au Crastofé et surtout grâce à de solides porteurs ! On les remercie chaleureusement.

> **Daniel Vankerkove, Echevin du Folklore**



ITTRE A SUIVI LE MÉMORIAL VAN DAMME

Comme le veut la tradition locale, les jeunes jusqu'à 16 ans ont pu participer à la fabuleuse réunion du Mémorial Van Damme saison 2017. Des courses avec les Borlée, des sauts avec Nafissatou Thiam

ont émerveillé les jeunes spectateurs. Merci au chauffeur du minibus, aux accompagnateurs et au nouveau Directeur sportif de la commune d'Ittre.

Cette soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance et dans la bonne humeur.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



Hughes Grégoire, notre nouveau Directeur sportif
0496/30 56 28



JUMELAGE 2018, C'EST PARTI !

Le Maire d'Ecueillé et son épouse ont participé aux fêtes du 15 août à Ittre invités par des habitants de notre commune.

Nous en avons profité pour déterminer l'avant-projet des manifestations qui se feront à Ecueillé cette année. Cela sera la 25^{ème} année du jumelage entre les 2 communes. Cela se déroulera probablement autour du 14 juillet 2018. Un beau feu d'artifice nous est garanti.

A bientôt pour d'autres informations.

> **Daniel Vankerkove, Echevin du Jumelage**





L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE S'AGRANDIT



Si vous passez par la rue de Baudémont, vous avez sans doute remarqué un nouveau module-classe qui sera utilisé par la 5^{ème} année primaire B. Ce module se superpose au premier et s'intègre parfaitement à l'architecture de l'école. L'escalier, imposant et bien sécurisé, atterrit dans un cadre de verdure préservé.

Cette infrastructure est nécessaire en attendant la construction de deux nouvelles classes qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de la F.W.B. dans les zones en tension démographique.

L'année scolaire 2017-2018 débutera avec 253 élèves inscrits dans 11 classes primaires et 117 élèves inscrits dans 6 classes maternelles. Les classes sont assez nombreuses, mais les élèves bénéficieront de périodes de remédiation.

Bonne rentrée à tous.

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Enseignement



SERVICE EXTRASCOLAIRE : PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2017/2018

Le programme se prépare et sera distribué (par mail via les écoles) vers la mi-septembre. Vous pourrez également retrouver toutes les infos sur le site internet communal : www.ittre.be.

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Extrascolaire



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

Personne ne vit en vase clos. Les vicissitudes survenues aux papeteries Idem Papers ont une répercussion sur les finances communales ; l'enseignement n'y échappe pas, tous les budgets seront diminués.

Néanmoins, l'école communale offre encore de nombreux avantages comme

- du néerlandais sous forme ludique dans toutes les classes maternelles, de manière plus structurée de la P1 à la P4 (1 période/semaine), 2 périodes/semaine en 5^e primaire et en 6^e primaire ;
- les élèves de la 1^{ère} primaire jusqu'à la 4^{ème} primaire bénéficient du cours de natation ;
- les élèves de 6^{ème} primaire pratiqueront diverses activités sportives complémentaires ;
- la psychomotricité est assurée dans les classes maternelles ;



- la possibilité de prendre un repas chaud ; le potage est distribué de la Toussaint jusqu'à Pâques ;
- un grand nombre d'activités éducatives jalonnent l'année scolaire ;

Cette année, l'école primaire de Virginal comptera 8 classes pour 153 élèves (les classes de P2 et de P5 sont dédoublées). En maternelle (implantation près de la salle polyvalente) : les 73 élèves sont répartis en 4 classes.

Le grillage de l'école primaire (rue de la Libération) a été récemment remis en peinture par le service des Travaux. Tous les locaux sont prêts pour accueillir nos écoliers.

Bonne rentrée à l'équipe éducative et aux enfants !

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Enseignement



SERVICE EXTRASCOLAIRE : ANIMATIONS VACANCES JUILLET-AOÛT 2017

Nos animations vacances de l'été (du 3 au 14 juillet ainsi que du 14 au 25 août 2017) se sont très bien déroulées. Les enfants ont participé à une multitude d'activités et de chouettes excursions, le tout dans la joie et la bonne humeur ...

Nous tenons à remercier les différentes équipes d'étudiants très dynamiques ainsi que les animateurs de l'extrascolaire qui ont grandement participé au succès de ces animations vacances.

Notez déjà les dates des prochaines animations :

- congés de détente du 12 février au 16 février 2018
- congés de printemps la première semaine du 3 au 6 avril 2018
- vacances d'été du 2 au 13 juillet et du 20 au 31 août 2018

Vous trouverez toutes les informations sur les animations et le service extrascolaire en général sur le site internet communal : www.ittre.be

Pour tout complément d'info : Sylviane et Frédérique sont à votre disposition 067/79 43 38 ou (de préférence) par mail : serviceextrascolaire@ittre.be

Bonne rentrée à l'équipe éducative et aux enfants !

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Extrascolaire





« LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE » PEUT VOUS AIDER À PAYER VOTRE FACTURE

NOUVEAU MONTANT MAXIMUM À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017



Le fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage.

Voici les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation de chauffage.

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- Gazoil de chauffage
- Pétrole lampant
- Gaz propane en vrac.

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

- Les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

- VIPO ou veuf, invalide, pensionné ou orphelin
- Enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- Chômeur de longue durée (plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- Bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- Bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale
- Bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- Bénéficiaire du statut OMNIO

Et le montant annuel brut imposable des revenus des membres du ménage est inférieur à 18.363,39 € majorés de 3.399,56 € par personne à charge (à partir du 1^{er} septembre 2017).

Les personnes surendettées qui bénéficient d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le C.P.A.S. constate que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Si vous répondez aux critères ci-dessus, vous avez droit à une allocation chauffage.

Où et quand introduite votre demande ?

Après du C.P.A.S. d'Ittre et **dans les 60 jours de la livraison du combustible.**

Quels documents devez-vous communiquer ?

- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Une copie de la facture ou du bon de livraison
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture.

N'hésitez pas, si vous êtes dans les conditions pour bénéficier de l'allocation de chauffage, rendez-vous à la permanence du CPAS (mardi et jeudi de 9h00 à 11h30) ou appelez le 067/64.71.67.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Présidente du CPAS



PLAN DE COHÉSION SOCIALE



Une nouvelle cheffe de projet pour le PCS qui sera, au quotidien, géré par Inès GODARD.

Auparavant éducatrice avec des personnes ayant un handicap mental avec ou sans troubles associés, elle remplace Lionel Lattenist qui est parti vers le service de la jeunesse.

Vous pourrez la rencontrer le samedi 23 et le dimanche 24 septembre à la St Rémy où l'objectif sera de faire connaissance avec les citoyens Ittrois et d'expliquer les enjeux du PCS.

De plus, grande nouveauté cette année à la St-Rémy, un arbre à souhaits sera mis à votre disposition afin d'accrocher toutes vos suggestions, vos demandes, vos avis, ... Vous pourrez aussi profiter de ce week-end pour vous inscrire aux divers ateliers (atelier cuisine, atelier confection de vêtements, atelier smartphone/GSM, ...).

Notez déjà dans vos agendas le prochain atelier culinaire qui se tiendra le vendredi 29 septembre sur le thème « les méthodes naturelles de conservations ».

Pour plus d'informations ou si vous avez des idées, des suggestions, des observations, n'hésitez pas à prendre contact avec elle (i.godard@ittre.be, 0484/63.30.38).

Elle est également disponible les mardis et vendredis au centre administratif, rue planchette 2. Bienvenue à toi Inès au sein du Plan de Cohésion Sociale et bon travail.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Echevine des Affaires sociales, Présidente du CPAS



DEVENIR ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS CONVENTIONNÉ(E) ... ET POURQUOI PAS ?



Le monde de la petite enfance vous passionne ?

Vous êtes patient(e), observateur(rice), attentionné(e), bienveillant(e) ?

Vous aimez travailler seul(e) tout en étant encadré(e) par une équipe ?

Vous appréciez travailler dans la chaleur de la maison familiale ?

Alors cet article est fait pour vous !

Parmi les nombreux services qu'offre le CPAS, celui de la petite enfance gère et encadre les accueillantes d'enfants à domicile. Ce service compte 6 accueillantes et cherche à s'agrandir. Et pourquoi pas vous ?

Si le travail d'accueillant(e) vous intéresse et que vous souhaitez un complément d'information, nous vous invitons à prendre contact avec M. Havelange B. ou Mme Pilette au numéro 067/64.71.67 afin de convenir d'un entretien pour échanger sur le travail d'accueillante.

Quelles conditions pour devenir accueillant(e) ?

- Avoir entre 21 et 65 ans;
- Etre en bonne santé physique et psychique;
- Etre en possession d'un extrait de casier judiciaire vierge;
- Disposer d'une infrastructure conforme à l'accueil;
- Justifier d'une formation ou bien vous engager à suivre une formation reconnue par l'ONE pour l'accueil de jeunes enfants.

Dans le cadre de votre fonction le CPAS :

- met à votre disposition le matériel nécessaire pour l'accueil (les lits, matelas, jouets, parcs, jeux extérieurs, chaises hautes, etc.);
- organise des journées de formation;
- organise des réunions d'équipe.

Dans le cadre de leur travail et, bien que des améliorations seront apportées au statut des accueillant(e)s à partir du mois de juillet 2017 (assurant notamment un salaire mensuel fixe), les accueillant(e)s perçoivent des indemnités correspondant au nombre de jours d'accueil et du nombre d'enfants présents. Ces indemnités ne sont pas imposables.

En matière de protection sociale, les accueillant(e)s ont une protection sociale propre et ont donc droit : à une pension, aux allocations familiales, au remboursement des frais de soins de santé par la mutuelle, à la prime de naissance et à la prime d'adoption, à une indemnité lorsque des enfants inscrits sont absents pour des raisons indépendantes de la volonté de l'accueillant(e), à un revenu de remplacement en cas de repos de maternité, de maladie, d'invalidité, d'incapacité de travail suite à une maladie professionnelle ou un accident du travail.



> **Françoise Peeterbroeck,**
Présidente du CPAS

Une éclaircie dans votre vie
PARLER À QUELQU'UN AU

107
Télés-Accueil

N° gratuit - 24h/24



15^{ÈME} COLLECTE DE JOUETS DANS LES PARCS À CONTE-NEURS DE WALLONIE - SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

Vos enfants ont grandi et vous ne savez que faire de certains de leurs anciens jouets ? Ne les jetez plus à la poubelle ! le samedi 21 octobre 2017, pour la 15^{ème} année consécutive, l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) invite les enfants et leurs parents à déposer les jouets dont ils n'ont plus utilisé dans un de ses 17 parcs à conteneurs.

Ces jouets connaîtront une deuxième vie puisqu'ils seront remis à divers partenaires (CPAS, « ressourceries », services-clubs, services d'aide à la jeunesse, associations locales à finalité sociale) qui en feront bénéficier les enfants défavorisés (Saint-Nicolas, maisons d'accueil, garderies etc.).

Pour l'IBW, cette collecte est l'occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des déchets et du réemploi. Le message que nous souhaitons faire passer est simple : « avant de jeter, pensez à réutiliser ! ». Certains objets (jouets, vélos, livres, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselles, ...) qui ne vous sont plus utiles peuvent faire le bonheur de quelqu'un dans votre entourage (famille, amis, ...) ou d'écoles, mouvements de jeunesse, paroisses, CPAS, associations diverses, ... Pensez-y toute l'année : avant les collectes de déchets, au parc à conteneurs, ...

L'intérêt est double : il s'agit à la fois d'un geste de solidarité mais aussi d'un geste en faveur de l'environnement puisqu'il permet de réduire la quantité de déchets à éliminer.

- La collecte de jouets aura lieu dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie à l'initiative de la COPIDEC qui regroupe l'ensemble des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets : www.copidec.be
- Lors de l'édition 2016, près de 9.000 jouets ont été récoltés rien qu'en Brabant wallon.
- La liste des parcs à conteneurs de l'IBW est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ibw.be/dechets/parcs-a-conteneurs/>
- Heures d'ouverture le 21 octobre : de 10h à 17h15.

Une initiative de l'Intercommunale du Brabant wallon - IBW - Tél. 0800/49.057 – valmat@ibw.be - avec le soutien de la Wallonie.



PLACE AUX ENFANTS !

Cette année encore, l'Administration Communale d'Ittre participe à l'opération « Place aux enfants » pendant laquelle nos petits citoyens de 8 à 12 ans pourront découvrir un grand nombre d'activités exercées par nos associations, commerçants et entrepreneurs locaux.

Nos partenaires cette année sont :

- La Zone de Police Ouest Brabant Wallon à Tubize
- La Caserne de Pompiers de Tubize
- L'entreprise de construction métallique Gascard
- Le chocolatier Arnaud Champagne
- La Ferme de la Motte

Rendez-vous **le samedi 21 octobre à la salle Planchette de Ittre.**

Attention : l'inscription est obligatoire.

Cette journée vous intéresse ?

Contactez-nous par e-mail ou par téléphone :

I.lattenist@ittre.be ou **0484/63.30.38**

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Jeunesse



NOCES D'OR À HAUT-ITTRE



Bernadette D'haene et Camille Delferrière
50 ans de mariage

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**



DÉCÈS

DE SPIEGELEER MARIA : décédée le 28/7/2017 à Ittre

LELLEUX ELIANE : décédée le 9/8/2017 à Ittre

DE VROEDE JANINE : décédée le 10/8/2017 à Forest

CUVELIER MARGARET : décédée le 11/8/2017 à Anderlecht

DELEAU GUY : décédé le 14/8/2017 à Ittre

DEGUELDRE GILBERTE : décédée le 16/8/2017 à Ittre

VANDROM LUCILE : décédée le 18/8/2017 à Ittre

PEREZ RIAZA JESUS : décédé le 19/8/2017 à Nivelles

SEGERS HELENA : décédée le 19/8/2017 à Nivelles

MONACHINO FILIPPO : décédé le 23/8/2017 à Ittre



NAISSANCES

VAN ECKHOUT CHARLES : né le 15/7/2017 à Braine-l'Alleud

DEBRUE CLÉMENT : né le 27/7/2017 à Woluwé-Saint-Lambert

HELLSTEN ALEX : né le 4/8/2017 à Uccle

DE CAUSMAECKER ADELÉ : née le 6/8/2017 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

SCHALLIER ALESSIA : née le 7/8/2017 à Braine-l'Alleud

DE BUE RAPHAËL : né le 14/8/2017 à Braine-l'Alleud

BAUVIGNET TIMOTY : né le 16/8/2017 à Braine-l'Alleud



MARIAGES

BAILLY YANNICK ET DECOSTER CÉCILE :
le 5/8/2017 à Ittre

**TÉATIN QUENTIN ET VAN MUYSSEWINKEL
ELODIE** : le 12/8/2017 à Ittre

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

Visitez notre page Facebook



Prochains Conseils communaux :

12 SEPTEMBRE - 19H

ET 24 OCTOBRE - 19H

GRAND PLACE, 2, ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE,**
Echevin de l'Information - 0470/ 223 301

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**